

## **Contributions d'Elise Pierrette MEMONG MENO MPOUNG**

Coordonnatrice RESSCAM – SG RAESS – Membre du CA RIPESS

**Pour le GT Genre et ESS au GSEF 2016**

YAOUNDE – 05/09/2016

### **Contexte : De quoi parle-t-on au Cameroun**

La croissance économique du Cameroun a contribué positivement à une réduction de la pauvreté au cours de ces cinq dernières années. Cependant, elle a entraîné une augmentation des inégalités, aggravant la pauvreté chez les plus pauvres.

L'autonomisation des femmes est présentée dans les débats publics comme un préalable important pour l'atteinte d'un développement humain durable ;

Une réflexion est menée sur la domestication des ODD au cours de laquelle on se penche sur la prise en compte du Genre. Certains ODD sont bien ciblés ;

Les documents de politique à savoir DSCE et Sectoriel Santé évoquent la question de Genre quand il parle de l'éducation de la jeune fille ; le Genre dans le secteur de l'économie est pas abordé et l'ESS n'est évoqué nulle part ;

Le contenu donné à la prise en compte du genre se résume en une mixité où l'analyse du pouvoir est souvent absente ;

L'ESS est galvaudé. Le département ministériel en charge n'a toujours pas élaboré une politique nationale.

Les OSC ont pris le lead et essaie tant bien que mal de faire avancer la thématique. Mais la plupart sont affaiblis par l'absence d'un soutien institutionnel et de partenaires financiers.

***Le secteur de l'ESS, dont la transformation sociale est un facteur intrinsèque, a-t-il le potentiel requis pour faire de l'ÉFH une condition indispensable de son développement ? Quelles sont les facteurs nécessaires pour intégrer durablement une perspective de genre en ESS ?***

La pauvreté se féminise davantage au Cameroun depuis les années 2007. A cette date l'incidence de la pauvreté est de 40,2 % chez les femmes contre 39,5 % chez les hommes, pour une moyenne nationale de 39,9%. Cela n'a pas beaucoup évolué.

L'analyse de la pauvreté féminine par groupes d'âge par rapport aux écarts de taux de pauvreté femmes/hommes, montre des écarts plus marqués pour les tranches 25-34 ans (+10,3 points) et plus ou moins modéré pour les 35-44 ans (+8,2 points) et dans une moindre mesure (+3,2 points) pour les 45-54 ans. C'est donc la population active qui est la plus touchée, 59,6% pour le groupe d'âges 25-34 ans.

Par ailleurs on relève que le monde rural compte 4,5 fois plus de femmes pauvres que le milieu urbain.

Les principaux déterminants de la pauvreté des femmes ne sont pas différents de ceux des hommes, mais ils sont plutôt plus accentués, comme par exemple en matière d'accès au

capital humain, à savoir, l'éducation, la formation, la santé et l'emploi, domaines dans lesquels leur situation est largement défavorable par rapport à celle des hommes.

Le Cameroun compte environ 20 000 000 d'habitants avec près de 51% de femmes. Les enquêtes de l'Institut National des Statistiques montrent qu'au Cameroun, 9 femmes actives occupées sur 10 exercent dans le secteur informel. Or le secteur de l'informel recense près de 90 % de la population active et constitue près de 30% du PIB.

Dans la ville de Yaoundé qui est la capitale, plus des 3/4 des biens et services consommés par les habitants sont fournis par le secteur informel qui alimente l'essentiel des circuits de distribution. Les femmes sont au centre de cette dynamique avec à l'observation des embryons d'entreprises qui ont un caractère à la fois social et économique.

Malheureusement ces femmes font face à de nombreux problèmes d'ordre structurel entretenus par les stéréotypes socioculturels et religieux qui se traduisent dans leurs activités en terme de faiblesses liées à : la structuration, au management, à l'accès au financement...

Une transformation sociale pour réduire voire supprimer les inégalités basées sur le sexe est une nécessité. Il est question de se baser sur les compétences pour développer une économie plus humaine. L'égalité H/F se présente comme un préalable absolu. Le poids démographique des femmes, leur force de travail et leur présence dans la vie économique de nos pays sont autant de potentiels qui plaident en faveur de cette approche.

***Dans un contexte de co-construction de politiques publiques pour le développement de l'ÉSS en milieu urbain, comment assurer une juste représentation des femmes dans les instances décisionnelles et une prise en compte adéquate de leur expertise et de leurs besoins ?***

Au Cameroun, pour la mandature 2013-2018, la proportion des femmes maires exerçant un mandat électif au niveau local est évaluée à 8,3%. On compte 21% de femmes sénatrices et 30,5% de femmes Députés.

Ces chiffres qui sont en progression comparativement à la mandature précédente, ne traduisent pas encore le changement social attendu. Les inégalités hommes/femmes sont toujours palpables dans les différentes sphères notamment dans le secteur de l'économie.

La décentralisation se présente comme une grande opportunité pour le développement de l'ÉSS qui vise un ancrage territorial de ses activités. Il faut utiliser les communes comme base de travail aussi bien pour les activités de production que pour la commercialisation. Ceci reste un énoncé de principe. Les faits sont tout autres.

Les femmes doivent être plus nombreuses dans les conseils municipaux, se faire élire comme Maire. Elles doivent développer des programmes et projets d'ÉSS (création des centres de mutualisation de ressources pour divers métiers : agriculture, transformation agroalimentaire... ; Création de marchés... Pour cela elles doivent s'organiser pour proposer et soutenir des candidatures féminines lors des élections locales. Elles doivent avoir les moyens financiers pour le faire, cela demande qu'elles soient économiquement fortes et que la base suive.

Tout cela demande que les femmes soient éduquées et formées. Que l'ESS soit suffisamment vulgarisée pour être comprise de tous (politiques et acteurs de terrain). Ceci montre une fois de plus l'importance de la formation à différents niveaux.

Il faut investir toutes les sphères de prise de décision. Les femmes ne doivent plus être confinées au département ministériel à caractère social ; elles doivent être nommées dans les départements de planification et de l'économie.

Les politiques doivent entreprendre des réformes visant à donner aux femmes et aux hommes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne.

Il faut renforcer l'utilisation de l'informatique et des communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes.

Le Genre est une transversale incontournable de l'ESS.

Je vous remercie.